

Réf: Dossier N° 113104

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « L'AGENCE COMMUNICATION EVENEMENTIELLE » en abrégé « ACE »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA 3, Lot 536, Ilot 40

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 03/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « L'AGENCE COMMUNICATION EVENEMENTIELLE » en abrégé « ACE »

Objet : - CONSULTING EN MARKETING, COMMERCIAL & COMMUNICATION

- AGENCE DE MANNEQUINS ET HOTESSES
- PUBLICITE (Acteurs, gadgets publicitaires etc.)
- EVENEMENTIEL
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA 3, Lot 536, Ilot 40

Dirigeant(s) : M FAGNIDI PIERRE ARNAUD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-04893 du 03/06/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24198/GTCA/RC/2022 du 03/06/2022

